

Ce document présente succinctement les modifications introduites par la nouvelle version 6.3.00, éditée le 4 février 2014.

Les données des projets n'ayant pas franchi l'étape de l'engagement définitif (ED) à la date du présent avis devront être transférées sur cette nouvelle version.

**Onolet 'Immeubles - Prévus'**

**Loyers Médiants**

Introduction d'une nouvelle grille de loyers médians majorée pour certaines typologies affectées par l'augmentation des coûts de services dans la version 6.2.00 de la DAF.